

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Leslie Grignet](#)

<https://www.cadre21.org/membres/bee5a475934d3f5b10bbaa43>

Date d'obtention : 2021-01-17 21:03:04

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Situation de sextage : images, vidéos à caractères sexuellement explicites à été partagées.
- Intervention scolaire: Évaluation de la situation avec la trousse Sexto auprès des victimes ou personnes impliquée puis avec la personne qui a reçu le sexto (si cas impulsif)
- Intervention policière : Saisie de l'appareil, rapport a faire, effacer les photos/vidéos
- situation impulsive: rencontre se sensibilisation
- Intervention DPCP: tribunal ou enquête criminelle
- situation malveillante : si récidive ou un cas d'abus de pouvoir, visant a affecter le bien-être de la victime

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

même si l'image n'a pas été partagé et que la personne ayant transmis l'image ne porte pas plainte, il faut quand même employer la trousse sexto et communiquer avec le system policier.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

l'évaluation avec la trousse Sexto auprès de la victime d'un cas malveillant